

Von dem freiwilligen Jäger-Corps wurden täglich 145 Mann auf die äußern Werke Charles, Marie, Rhein im, Olizi, Avancée Thionville, Meipperg &c. vertheilt und that dem Feind großen Abbruch.

(*Namur, manuscript. Engelhardt*)

Die freiwilligen Jäger der Stadt . . . welche sich bei jeder Gelegenheit durch ihre Tapferkeit auszeichneten, hatten im Verhältniß zu ihrer geringen Zahl am meisten verloren. Beweis genug, wie sehr sie sich hervorgethan, und sie keine Gefahr gescheut, sondern allen Dienst mit besonderm Eifer versehen haben.

* * *

Die Besatzung zog am 10. Juni 1795 mit allen militärischen Ehren aus der Festung, legte auf dem Glacis bei Fetschenhof die Waffen nieder, und marschirte über Gredenmacher nach Coblenz. Die braven luxemburger Jäger legten mit großem Seidewesen ihre Uniform ab und gaben ihre Waffen auf das Stadthaus. Die Braven hatten wie Brüder untereinander gelebt, Gefahr und Entbehrung getheilt und bei jeder Gelegenheit dem Ruhm ihrer Vorfahren neue Lorbeeren erworben. (Engelhardt.)

1795.

Aux archives communales de la ville se trouve l'original de la lettre suivante adressée par le baron de Bender B., maréchal et gouverneur de la province, à M. le baron de Boland, capitaine des chasseurs volontaires à Luxembourg :

„La circonstance actuelle étant le moment où les devoirs que se sont si généreusement imposés à eux mêmes les individus du corps des chasseurs que vous commandez, viennent à cesser, il ne me reste qu'à en témoigner à Vous, Monsieur le Baron, ainsi qu'à Messieurs les officiers et à tous ceux qui composent ce digne corps, la vive reconnaissance dont je suis pénétré et qui ne me fera jamais oublier les services qu'ils ont rendus et veulent encore rendre pour la défense de cette ville.

„Veuillez donc, Monsieur le Baron, en remercier de ma part, ce brave corps, qui, dans toutes les occasions, a montré tant d'ardeur; assurez-le en outre que je rechercherai avec empressement tous les moyens de pouvoir lui être utile et que je m'empresserai de faire connaître à Sa Majesté notre Auguste Souverain le dévouement désintéressé, le zèle, la bravoure et la persévérance avec lesquels ces dignes habitants ont coopéré et persisté jusqu'à présent avec ma garnison pour la conservation de cette ville.

„Luxembourg ce 2 Juin 1795.

„B. Baron de Bender, maréchal &c.“

Une lettre spéciale du Baron de Bender exprime aux autres habitants de Luxembourg „sa plus vive reconnaissance pour tant de zèle et d'attachement, avec lesquels ils ont bien voulu le seconder en tout temps, et surtout pendant le blocus de cette forteresse.“

(*Archives de la ville.*)

1814.

La garnison est de 3000 hommes, des recrues pour la plupart. Les bourgeois montent la garde et font le service de la garnison.

1830.

Rétablissement de la société sur des bases plus stables.

1835.

Reconstitution définitive. M^r Probst P^{dt} et M^r Fischer-Garnier, Secrétaire.

Etablissement du tir à Clausen, au jardin Becker.

Révision du règlement. Les membres effectifs forment l'assemblée générale.

Les militaires et fonctionnaires attachés à la garnison sont reçus membres agrégés.

Tous les membres jouissent sans privilège ni préférence de tous les avantages garantis par le règlement.